Commune de
Semoy

SPÉCIAL rentrée 2013 À Semoy

Esp@ce famille

Restauration municipale
Accueil de loisirs
Accueil périscolaire
Ateliers découvertes
Rythmes scolaires
Tarifs
Contacts

SEPTEMBRE 2013

SOUS LE SIGNE DE LA NOUVEAUTÉ

Ce livret est distribué à toutes les familles de Semoy. Vous pourrez également le retrouver en libre service à l'accueil de la mairie.

Vous y découvrirez l'ensemble des services jeunesse proposés par la Municipalité.

Pour cette rentrée 2013, la Municipalité a souhaité accompagner les familles dans les nombreux changements qui s'opèrent : les rythmes scolaires, les méthodes de réservations des services municipaux (restauration et accueil jeunes) et l'esp@ce famille, portail internet qui vous ouvre ses portes cet été.

L'esp@ce famille est disponible 7j/7 et 24h/24 pour vous informer de toute l'actualité dédiée à la jeunesse sur votre commune.

Un espace public vous permet de consulter les informations relatives à l'esp@ce famille (mode d'emploi) et la vie scolaire, périscolaire ou l'accueil de loisirs (présentation, horaires, règlements, contacts).

Un espace privé et personnalisé est dédié aux activités de votre (vos) enfant(s). Vous y réalisez vos réservations, vos paiements, vos changements de coordonnées ...

C'est un service en ligne sécurisé. Vous pouvez donc procéder aux réservations/annulations des différents services (restaurant, accueils de loisirs...) et effectuer vos paiements depuis votre ordinateur.

De plus, vos factures peuvent vous être envoyées sur votre boîte mail. Cette e- facture a un double avantage : faire un geste pour notre planète et vous éviter les déplacements en mairie.

Mais avant tout, avez-vous pensé à prendre rendez-vous avec l'équipe du service jeunesse ?
Comme les années précédentes, cette prise de contact physique nous permettra de vous rencontrer et de répondre à toutes vos questions.

Je vous souhaite une saison 2013-2014 active et espère que ce guide vous accompagnera au mieux pour vos activités. Bonne rentrée.

Votre Maire,

L'apparition de ce logo vous indique les services qui sont accessibles par **l'esp@ce famille** (consultation d'informations, réservations, annulations ou paiement...)

SOMMAIRE

ESPACE FAMILLE / P.4
Présentation p.4
Espace public p.5
Espace privé p.6
Mode d'emploi p.7

RESTAURATION MUNICIPALE / P.8

SERVICE JEUNESSE /P.9
Accueil périscolaire
Ateliers découvertes
Centre de loisirs "Françoise Dolto" (maternelle, élémentaire)
le Tono (collégiens)

ECOLES/ P. 10
Les nouveaux rythmes scolaires
Informations pratiques

PETITE ENFANCE / P.12
Halte-garderie "Les petits princes"
Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

CULTURE / P. 13
Bibliothèque municipale George-Sand
Ecole municipale de musique Maurice-Ravel

TARIFS / P. 14

CONTACTS / P. 19

VOTRE ESP@CE FAMILLE

WWW.VILLE-SEMOY.FR
RUBRIQUE ESP@CE FAMILLE

7j/7 et 24h/24! Gagnez du temps avec l'espace famille!
Des démarches simplifiées, des informations personnalisées, un nouveau moyen de paiement : votre esp@ce famille vous facilite la vie.

Accueil périscolaire (avant et après l'école), temps du midi au restaurant municipal, accueil de loisirs : s'informer, procéder aux inscriptions et gérer vos réservations/annulations, payer les activités, demander une attestation sans se déplacer et en toute sécurité, c'est désormais possible, 24h/24, sur le site de la Ville, rubrique esp@ce famille.

UN ESPACE PUBLIC

Des informations destinées à tous les Semeyens :

- La présentation des structures municipales pouvant accueillir vos enfants
- Les menus du restaurant municipal
- Les infos pratiques

UN ESPACE PRIVÉ

Votre espace personnel vous permet de suivre toutes les activités de vos enfants : accueil périscolaire, restauration, centre de loisirs, TONO. Vous y trouverez des informations détaillées sur vos consommations et le suivi de vos paiements (à payer, payé...).

Vous y accédez après avoir saisi depuis la page d'accueil vos **codes personnels** : identifiant et mot de passe.

L'ESPACE PUBLIC

Accueil
Mot d'accueil ou Actualité de l'esp@ce famille (information généraliste).

Infos Pratiques
Mode d'emploi de l'esp@ce famille (fonctionnement, facturation, tarification, contacts...)

Activités
Présentation des services municipaux dédiés aux enfants (service jeunesse, petite enfance, écoles, restaurant municipal) : descriptif, horaires et règlements intérieurs.

Mon espace personnalisé

Accédez ici à votre espace privé, grâce à vos codes d'accés personnels et sécurisés.

COMMENT OBTENIR VOS CODES PERSONNELS ?

Vous êtes déjà usager de l'esp@ce famille
Vous avez reçu vos codes personnels (identifiant et mot de passe) par courrier. Ils vous donnent accès à votre espace privé et à tous les services proposés par l'esp@ce famille.

Vous n'êtes pas encore usager de l'esp@ce famille
L'équipe du service jeunesse vous accueille, vous informe sur les modalités d'inscriptions, enregistre votre dossier et vous délivre les codes (identifiant et mot de passe).

L'ESPACE PRIVÉ

Votre actualité
Vos infos flash personnalisées

Inscriptions
Demandez ou consultez les inscriptions de vos enfants auprès des différents services.

Réservations/annulations
- des repas du restaurant scolaire
- au centre de loisirs
- aux activités du Tono

Démarches administratives
Effectuez vos changements d'adresse e-mail ou postale, de numéro de téléphone, vos demandes d'attestations ...

Facturation
Réglez vos factures en ligne (paiement sécurisé).

Avant tout :

AVEZ-VOUS PRIS VOTRE RENDEZ-VOUS ?

Dès aujourd'hui, contactez l'accueil de la mairie au **02 38 61 96 00**.
Le service jeunesse vous accueillera pour réaliser vos démarches d'inscription.

Pour tous renseignements
jeunesse-ville.semoy@orange.fr
02 38 86 31 09

Plus besoin de me déplacer !

MODE D'EMPLOI

MES RÉSERVATIONS /ANNULATIONS EN LIGNE

L'esp@ce famille vous donne la possibilité de réserver en ligne les activités suivantes :

- **les repas du restaurant scolaire**
- **centre de loisirs**
- **les activités du Tono**

COMMENT ?

Vous pourrez choisir, depuis votre ordinateur et **deux semaines à l'avance**, d'inscrire ou de désincrire votre enfant pour les prochains repas.

- **Repas :** Tout repas non annulé dans les délais (15 jours) sera facturé (sauf sur présentation d'un certificat médical).

- **Centre de loisirs** : aucune inscription ne sera acceptée en dehors des dates limites d'inscription. Toute réservation non annulée sera facturée (sauf sur présentation d'un certificat médical).

- **Tono :** aucune inscription ne sera acceptée en dehors des dates limites d'inscription. Toute réservation non annulée sera facturée (sauf sur présentation d'un certificat médical).

RÉGLEZ VOS ACTIVITÉS EN LIGNE

Simple et sûr, le paiement en ligne facilite mes démarches.

L'esp@ce famille dispose d'une plateforme de paiement en ligne sécurisée qui permet le règlement de mes activités.

Le **paiement en ligne** est une solution complémentaire aux **autres moyens de règlement** (chèque, espèces, carte bancaire, ticket CESU, chèque vacances) toujours possibles à l'accueil de la mairie.

RECEVOIR MES FACTURES SUR MA BOITE MAIL

L'esp@ce famille peut me faire parvenir mes factures par e-mail (en pièce jointe).
Il suffit de souscrire à la facture en ligne en cliquant sur le bouton **"j'adhère"** après avoir renseigné mon e-mail.

Je participe à la réduction de consommation de papier !

RESTAURATION MUNICIPALE

Avec l'esp@ce famille, je réserve et annule mes repas (sous quinzaine) !

UNE NOUVELLE CUISINE

La Municipalité de Semoy a pris la décision de se regrouper avec les villes de Saint Jean de Braye et Saint Jean de la Ruelle pour créer le Syndicat Intercommunal de la Restauration Collective (SIRCO) afin d'assurer la restauration scolaire en liaison froide sur ces trois communes. Pour intégrer ce nouveau mode de gestion, permettant la remise en température, la cuisine du restaurant municipal a été totalement réadaptée. Les repas sont réalisés et livrés par le SIRCO.

ENFANTS ALLERGIQUES

En cas d'allergie(s) alimentaire(s) certifiée(s) par un allergologue, les enfants peuvent manger au restaurant scolaire mais les familles doivent apporter le panier repas (complet) de l'enfant. Un tarif particulier est alors appliqué (cf. p.15).

DÉVELOPPEMENT DURABLE

DEUX « BIO-FERMENTEURS » AU RESTAURANT SCOLAIRE

Inauguration des deux bio-fermenteurs le 29 mars 2012.

- Pour favoriser la réduction des déchets, enjeu majeur de la protection de notre environnement, en triant les déchets produits au restaurant municipal.
- Pour sensibiliser les enfants, futurs citoyens, à la diminution des déchets. Pour autant, pas question de favoriser le gaspillage alimentaire sous prétexte que ces déchets sont en partie valorisés !
- Aussi les enfants sont-ils associés, avec l'aide des animateurs au tri. Ce sont les enfants eux-mêmes qui séparent les restes d'origine végétale pour les rassembler dans des récipients prévus à cet effet.
- Pour enrichir les jardins du Centre de loisirs, de l'école, du Prieuré (verger conservatoire), les espaces verts de la commune.

SERVICE JEUNESSE

Avec l'esp@ce famille, je réserve chaque activité proposée par le service jeunesse !

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le matin et/ou le soir, vos enfants seront accueillis par une équipe d' animateurs. Les animateurs proposent aux enfants des jeux, des activités, des temps de repos ... en fonction des besoins et des envies des enfants.

Le matin (pour tous) **:**
de 7h30 à 8h20
au 135 rue du Champ-Luneau

Le soir :
pour la maternelle :
de 16h30 à 18h15
au 135 rue du Champ-Luneau
pour l'élémentaire :
de 16h30 à 18h30
au Centre de loisirs Françoise Dolto

CENTRE DE LOISIRS FRANÇOISE-DOLTO

Lieu de découverte, d'expression artistique, sportive ou culturelle, le centre de loisirs Françoise Dolto, permet aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs.

Pour les enfants de 3 à 12 ans.
Le **mercredi après-midi** (13h-18h30) et durant les **vacances scolaires** (7 h 30 -18 h 30).

ATELIERS DÉCOUVERTES

La réorganisation du temps scolaire (loi Peillon) a engendré la création des Ateliers découvertes. Ils permettent aux enfants, tout au long de l'année, de découvrir différents domaines (sportifs, culturel, citoyenneté…).

Ils se déroulent le lundi et le jeudi de 15h à 16h30. Ils sont encadrés par des animateurs.

Ils ne sont pas obligatoires. Les inscriptions sont gratuites et doivent se faire de vacances à vacances.

LE TONO LE RDV DES ADOS

Lieu privilégié et de rendez-vous des collégiens pendant leurs vacances. De nombreux projets sont réalisés avec et pour les jeunes : soirées à thème, séjours, jeux sportifs, sorties, ateliers avec intervenants spécifiques ...

Durant les **vacances scolaires** (13h -18h). Possibilité de déjeuner au restaurant municipal (Départ à 11h45 du Tono (trajet Tono / restaurant municipal avec les animateurs) ou rendez-vous au restaurant scolaire à 12h.

ECOLES

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

La réorganisation du temps scolaire issue de la loi Peillon a des conséquences sur l'organisation au sein des familles, également pour le Centre de Loisirs, le périscolaire et les activités extra-scolaires.

LUNDI ET JEUDI

7h30 – 8h30 : ACCUEIL PÉRISCOLAIRE P.9
8h30 – 11h30 : ÉCOLE P.10
11h30 – 13h30 : PAUSE MÉRIDIENNE P.8
13h30 – 15h00 : ÉCOLE P.10
15h00 – 16h30 : ATELIERS DÉCOUVERTES P.9
16h30 – 18h15 (maternelle) / 18h30 (élémentaire) : ACCUEIL PÉRISCOLAIRE P.9

MERCREDI

7h30 – 8h30 : ACCUEIL PÉRISCOLAIRE P.9
8h30 – 11h30 : ÉCOLE P.10
11h30 – 13h : PAUSE MÉRIDIENNE P.8
13h – 18h30 (maternelle et élémentaire) : CENTRE DE LOISIRS P.9

MARDI ET VENDREDI

7h30 – 8h30 : ACCUEIL PÉRISCOLAIRE P.9
8h30 – 11h30 : ÉCOLE P.10
11h30 – 13h30 : PAUSE MÉRIDIENNE P.8
13h30 – 16h30 : ÉCOLE P.10
16h30 – 18h15 (maternelle) / 18h30 (élémentaire) : ACCUEIL PÉRISCOLAIRE P.9

LA LOI PEILLON

- Le choix de la date d'application (rentrée 2013 ou 2014) appartient aux collectivités territoriales. **>>> A Semoy, dès septembre 2013.**
- Allégement des journées de classe pour respecter les rythmes de l'enfant.
- 24h d'enseignement hebdomadaire sur neuf demi-journées de 5h30 (après 5h30, une dérogation est possible).
- une demi journée de classe de 3h30 le mercredi (ou le samedi par dérogation) **>>> A Semoy, la classe aura lieu le mercredi matin.**
- une pause méridienne de 1h30 au minimum.
- 3 heures d'activités périscolaires en plus.

Ouverture des portes
10 minutes avant
le début des cours

LES ÉCOLES DE SEMOY

L'école maternelle, rue du Champ Luneau, est constituée de 5 classes pour 119 enfants.

L'école élémentaire, rue du Champ Luneau et rue du Bourg, est constituée de 10 classes pour 272 enfants.

INSCRIPTION

Les parents ont la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) au début du dernier trimestre de l'année scolaire directement auprès des écoles.

DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE

Les demandes doivent être déposées à l'accueil de la mairie durant le dernier trimestre de l'année scolaire.

CALENDRIER 2013/2014

Rentrée scolaire des élèves : Mardi 3 septembre 2013
Vacances de la Toussaint : du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2013
Vacances de Noël : du samedi 21 décembre 2013 au lundi 6 janvier 2014
Vacances d'hiver : du samedi 22 février au lundi 10 mars 2014
Vacances de printemps : du samedi 19 avril au lundi 5 mai 2014
Fin des cours : Samedi 5 juillet 2014

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les élèves sont en congés le vendredi soir après les cours.

Une demi-journée de cours sera rattrapée : le mercredi 13 novembre 2013 après-midi et le mercredi 11 juin 2014 après-midi.

Le nombre de jours de vacances est inchangé par rapport à celui de 2012-2013 : les vacances de la Toussaint comptent désormais deux semaines complètes, deux journées sont ajoutées en novembre et en juin.

PETITE ENFANCE

HALTE-GARDERIE "LES PETITS PRINCES"

Structure d'accueil, de socialisation et de découvertes de 14 places pour les enfants de 4 mois à 4 ans.
Inscription au 02 38 86 15 64.

En période scolaire :
Lundi et vendredi : 8h30 à 12h30
Mardi et jeudi : 8h30 à 16h30

En période non-scolaire :
1 semaine à chaque période de vacances scolaires, tous les matins, de 8h30 à 12h30.

Fermé 6 semaines l'été après le 14 juillet.

Les nouveautés de la rentrée 2013 :
- Les couches et tous les soins d'hygiène seront désormais compris dans le tarif horaire.
- Un protocole de soins validé par le médecin référent de la structure sur lequel s'appuiera le personnel.

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Chaque semaine, la ville met la "Maison du Bourg" à la disposition des assistantes maternelles exerçant à Semoy.

Dédiée à la petite enfance, cet espace convivial est aménagé pour les tout-petits. Il leur offre une salle d'activité, une salle d'eau équipée et un jardinet.

Permanence le lundi matin.
Du retour des vacances de février jusqu'aux vacances d'avril, la permanence a lieu **le mercredi matin.**

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE GEORGE-SAND

Gratuite pour vos enfants (comme pour vous d'ailleurs), la bibliothèque municipale George-Sand offre des espaces de loisir, de détente, de rencontre et d'étude.

- E**mprunter pour 3 semaines** des livres (romans, documentaires, albums, contes, BD), des revues, des CD, des DVD.
- Profiter gratuitement de toutes les **animations** : heure du conte, exposition, rencontre …

- Pour leur première visite, les bibliothécaires leur **présenteront** l'espace, les collections et les services et les **accompagneront** tout au long de l'année afin de satisfaire leurs demandes.

Pour l'inscription, vous devez les accompagner et vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

L'Heure du conte 2013/2014

Le mercredi à 16h, le samedi à 11h

Mercredi 18 et Samedi 21 septembre
Mercredi 13 et samedi 16 novembre
Mercredi 11 décembre
Mercredi 22 et samedi 31 janvier
Mercredi 12 et samedi 15 février
Mercredi 12 et le samedi 15 mars
Mercredi 14 et samedi 17 mai

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE MAURICE-RAVEL

- Formation complète par une équipe pédagogique constituée de professeurs diplômés en **flûte, clarinette, saxophone, trompette-cornet, trombone, cor d'harmonie, percussions, batterie, piano, guitare classique, guitare électrique, violon, violoncelle, éveil musical ; chorale et formation musicale** (solfège).

- Une pratique collective (au cœur du projet pédagogique de l'école) : **orchestres à cordes, vents, musiques actuelles** fonctionnent tout au long de l'année et se produisent (auditions, spectacles et concerts publics).

- **Cours du lundi au samedi**

- Accueil, informations :
lundi et jeudi de 14 h à 18 h 30

- Affiliée à l'Ucem 45 (Union des Conservatoires et Écoles de Musique du Loiret).

TARIFS

QUOTIENT FAMILIAL

Applicable aux services restaurant municipal, accueil périscolaire, centre de loisirs, école de musique, classes de découverte.

Quotient	Quotient CAF en euros
1	≤ 264
2	265 à 398
3	399 à 532
4	533 à 666
5	667 à 710
6	711 à 934
7	935 à 1068
8	1069 à 1202
9	≥ 1203

Mode de calcul du Quotient familial

Revenu annuel / 12 + prestations familiales = A / nombre de parts = Quotient

Le revenu annuel s'entend avant tout abattement et déduction. Il s'agit des ressources N-2.
Les prestations familiales sont celles du mois et de l'année ou le calcul est effectué.

Détail du nombre de part :
2.5 parts pour un ménage ou parent isolé avec 1 enfant
3 parts pour un ménage avec 2 enfants
4 parts pour un ménage avec 3 enfants
puis 0.5 parts pour chaque enfant en plus

Si vous êtes allocataire de la CAF:
Vos droits sont calculés au 1er janvier et restent les mêmes jusqu'au 31 décembre de l'année, sauf si vous signalez un changement de situation familiale ou professionnelle à la CAF et nous informez de cette modification.
Vous recevez une notification de vos nouveaux droits à la mi-janvier de l'année. Sur ce document apparaît votre quotient ; dès réception de celui-ci, il vous appartient de nous en faire parvenir une copie ou de nous indiquer votre numéro d'allocataire.
La caisse d'allocations familiales du Loiret met à la disposition des services de la ville un accès à «CAF pro» (portail internet à caractère professionnel) qui nous permet, de consulter directement votre quotient.

Si vous n'êtes pas allocataire CAF :
Nous calculerons votre quotient à partir de janvier 2013, à partir de votre dernier avis d'imposition (reçu en septembre) sur les revenus N-2 et d'un justificatif de prestations familiales.

Si votre quotient familial ou les éléments nécessaires à son calcul ne sont pas fourni pour le 20 janvier de l'année, le tarif le plus élevé sera appliqué.

RESTAURANT MUNICIPAL

Tarifs applicables du 1er janvier au 31 décembre 2013.
A partir du 1er Septembre 2013, les repas devront être réservés 15 jours à l'avance. Tout repas réservé non consommé sera facturé à la famille (sauf justificatif médical).

Quotient	Part commune	Part famille	Repas avec pause méridienne	Repas avec CLSH/Tono
1	91,00%	9,00%	0,76 €	0,62 €
2	89,00%	11,00%	0,93 €	0,75 €
3	86,50%	13,50%	1,14 €	0,92 €
4	83,20%	16,80%	1,42 €	1,15 €
5	79,00%	21,00%	1,77 €	1,44 €
6	72,00%	28,00%	2,37 €	1,92 €
7	65,00%	35,00%	2,96 €	2,40 €
8	60,00%	40,00%	3,38 €	2,74 €
9	55,00%	45,00%	3,80 €	3.08 €
Enfant extérieur			4,72 €	6,95 €
Adultes			6,95 €	

ENFANT ALLERGIQUE

Pour les enfants allergiques, le repas est fourni par la famille mais l'enfant peut manger au restaurant scolaire, un tarif spécial sera appliqué.

TARIFS

HALTE-GARDERIE

"LES PETITS PRINCES"

Tarif horaire en fonction des revenus et du nombre d'enfants dans la famille.

Accueil des enfants hors communes : application du tarif + 1,50 €
(sous réserve de disponibilité)

CENTRE DE LOISIRS FRANÇOISE-DOLTO

Tarifs applicables du 1er janvier au 31 décembre 2013

Quotient	Part Commune	Part famille	Tarif journée avec repas	Tarif 1/2 journée sans repas
1	91,00%	9,00%	2,48 €	1,24 €
2	89,00%	11,00%	3,04 €	1,52 €
3	86,50%	13,50%	3,73 €	1,86 €
4	83,20%	16,80%	4,64 €	2,32 €
5	79,00%	21,00%	5,80 €	2,90 €
6	72,00%	28,00%	7,73 €	3,86 €
7	65,00%	35,00%	9,66 €	4,83 €
8	60,00%	40,00%	11,04 €	5,52 €
9	55,00%	45,00%	12,42 €	6,21 €
Extérieur *			26,50 €	14,06 €

La Caisse d'Allocations Familiales participe financièrement pour les tranches de quotient de 1 à 5.
A partir du 3ème enfant inscrit pour une même période : 10 % de réduction pour chaque enfant supplémentaire.
Pour les petites vacances, l'inscription est possible sur 4 ou 5 Jours et sur 4 ou 5 demi-journées. Pour les grandes vacances, l'inscription est possible sur 4 ou 5 jours. Pour les petites et grandes vacances au CLSH, tous les jours réservés seront facturés quel que soit le nombre de jours de présences effectives (sauf annulation dans les délais et critères d'annulation énumérés dans le règlement de la structure).
*Pour les enfants scolarisés à Semoy et fréquentant le restaurant scolaire, le tarif extérieur est porté à 14.06 €.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Tarifs applicables du 1er janvier au 31 décembre 2013

Quotient	Part commune	Part famille	Tarif d'une séquence
1	91,00%	9,00%	0,32 €
2	89,00%	11,00%	0,40 €
3	87,00%	14,00%	0,47 €
4	83,00%	17,00%	0,61 €
5	79,00%	21,00%	0,76 €
6	72,00%	28,00%	1,01 €
7	65,00%	35,00%	1,26 €
8	60,00%	40,00%	1,44 €
9	55,00%	45,00%	1,62 €
Enfant extérieur			3,60 €
Pénalité de retard			3.00 €

Avec l'esp@ce famille, je peux recevoir ma facture par email et payer en ligne !

TONO

Tarifs applicables du 1er janvier au 31 décembre 2013

Quotient	Part commune	Part famille	1/2 Journée avec repas	1/2 Journée sans repas	Soirée
1	91,00%	9,00%	2,11 €	1,49 €	1,49 €
2	89,00%	11,00%	2,58 €	1,83 €	1,83 €
3	86,50%	13,50%	3,17 €	2,25 €	2,25 €
4	83,20%	16,80%	3,94 €	2,79 €	2,79 €
5	79,00%	21,00%	4,93 €	3,49 €	3,49 €
6	72,00%	28,00%	6,57 €	4,65 €	4,65 €
7	65,00%	35,00%	8,22 €	5,82 €	5,82 €
8	60,00%	40,00%	9,39 €	6,65 €	6,65 €
9	55,00%	45,00%	10,57 €	7,49 €	7,49 €
Extérieur			23,48 €	16,53 €	16,53 €

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE MAURICE-RAVEL

Tarifs "enfants" annualisés (septembre 2013).

Quotient	Pratique collective seule, éveil, atelier	Cursus 1, 2 de prolongement	Pratique 2° Instrument	*Location d'instrument
1	15,18 €	74,51 €	59,33 €	15,18 €
2	22,71 €	111,72 €	89,02 €	22,71 €
3	30,32 €	149,30 €	118,97 €	30,32 €
4	37,88 €	186,20 €	148,32 €	37,88 €
5	45,50 €	223,50 €	178,00 €	45,50 €
6	53,06 €	260,71 €	207,65 €	53,06 €
7	60,65 €	297,95 €	237,30 €	60,65 €
8	68,24 €	335,22 €	266,99 €	68,24 €
9	75,86 €	372,49 €	296,64 €	75,86 €
Extérieur	130,77 €	563,40 €	432,63 €	130,77 €
* sous réserve de disponibilité				

Tarifs "adultes" annualisés (septembre 2013).

	Pratique collective seule, éveil, atelier	Cursus 1, 2 de prolongement	Pratique 2° Instrument	*Location d'instrument
Semeyens	79,65 €	484,58 €	404,93 €	79,65 €
Extérieur	137,00 €	590,23 €	453,24 €	137,00 €
* sous réserve de disponibilité				

CONTACTS

Service Jeunesse
Christine RICHARD, responsable
Parc de la Valinière
40 allée Gaston Rebuffat
02 38 86 31 09
jeunesse-ville.semoy@orange.fr

Centre de Loisirs Sans Hébergement Françoise-Dolto
Magali LEMAITRE, directrice
Parc de la Valinière
40 allée Gaston Rebuffat
02 38 86 31 09
clsh.dolto.semoy@orange.fr

TONO, le RDV des ados
Jenny LAFFERRIERE, directrice
Parc de la Valinière
02 38 86 31 09
tono-ville.semoy@orange.fr

Accueil Périscolaire
Valérie DOUSSET, coordinatrice
periscoval@gmail.com
Maternelle : 135 rue du Champ Luneau
02 38 86 09 31
06 89 33 30 77 (urgence)
Elémentaire :
135 rue du Champ Luneau (matin)
Centre de loisirs (soir)
02 38 86 31 09
06 89 33 30 77 (urgence)

Halte-garderie "les petits princes"
Laurence HABERT, responsable
Parc de la Valinière
40 allée Gaston Rebuffat
02 38 86 15 64
haltegarderie.semoy@orange.fr

Relais d'Assistantes Maternelles
Sabrina RAYNAL, coordinatrice
Maison du Bourg
60 rue du Bourg
02 38 86 21 34
ram@boignysurbionne.fr

Bibliothèque municipale George-Sand
Corinne LORENTZ, bibliothécaire
2 place François-Mitterrand
02 38 86 12 05
semoy.bibliotheque@wanadoo.fr

Ecole municipale de musique Maurice-Ravel
Céline BLONDEAU, directrice
115 rue du Bourg
02 38 86 69 65
ecole.musique.semoy@orange.fr

Ecole maternelle
Carole SENAY, directrice
rue du Champ Luneau
02 38 83 75 93
ecm-semoy@ac-orleans-tours.fr

Ecole élémentaire
Frédéric DAUBRY, directeur
rue du Champ Luneau
02 38 84 64 94
rue du Bourg
02 38 83 78 42
ec-semoy@ac-orleans-tours.fr

Vite !
Allons surfer sur l'esp@ce-famille !

accessible à partir du
site officiel de la ville de Semoy
www.ville-semoy.fr

Commune de Semoy

Mairie de Semoy
20, place François-Mitterrand
45400 SEMOY
02 38 61 96 00
www.ville-semoy.fr

Revue Municipale d'Information de la commune de Semoy Diffusion gratuite à 1800 exemplaires ; reproduction et vente interdites **Dépôt Légal** septembre2013 **Directeur de la publication** Pierre ODY, Maire de Semoy **Secrétaire de rédaction** Laurent BAUDE, Adjoint à la communication **Coordination** service communication mairie de Semoy - 20 place F.-Mitterrand **Crédit photos** mairie de Semoy **Graphisme & illustrations** Marion VICERON-BEULIN **Impression** Imprimerie Nouvelle - 45800 Saint-Jean de Braye - 02 38 70 94 94
Imprimé sur du papier PEFC™/10-31-1381